



Commission scolaire Western Québec

Rapport annuel

2014-2015

Commission scolaire Western Québec
Le 26 janvier 2016

Résolution n° : C 15/16-72

Table des matières

Préambule	3
La Commission scolaire Western Québec	3
Défis.....	4
Alignement de la CSWQ sur le Plan stratégique 2013-2018 du MELS.....	6
Services éducatifs.....	7
Convention de partenariat	8
Services complémentaires	11
Éducation des adultes et formation professionnelle	13
Services administratifs	
Ressources humaines	14
Finances et imposition.....	16
Ressources matérielles.....	20
Technologie	21
Organisation scolaire et transport.....	22
Secrétaire général.....	24
Projet de loi 17 – Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs.....	26
Projet de loi 19 – Rapport sur les plaintes liées à l’intimidation ou la violence	28
Rapport sur le Code d’éthique et de déontologie.....	29
Rapport sur le projet de loi 100 – Réduction des dépenses administratives	30
Rapport du Protecteur de l’élève.....	31

Comment [N1]: The English says p. 20; should be changed to 21

Formatted: Not Highlight

Formatted: Not Highlight

PRÉAMBULE

Le Plan stratégique de la Commission Western Québec sert de cadre global aux décisions prises concernant nos objectifs futurs et la manière dont ces objectifs seront atteints, mesurés et évalués. Il stipule que nos ressources et efforts collectifs visent à assurer la réussite des élèves et le perfectionnement professionnel afin de promouvoir un environnement favorable à l'apprentissage et à la poursuite de l'excellence. Le plan stratégique énonce les orientations de notre organisation, de même que les stratégies de base visant à réaliser notre principal objectif, à savoir la réussite individuelle des élèves.

LA COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC

Le territoire de la Commission scolaire Western Québec borde la province de l'Ontario et dessert 155 municipalités réparties sur une superficie de plus de 90 000 kilomètres carrés (soit deux fois la taille de la Nouvelle-Écosse). Il s'agit de la troisième plus grande des neuf commissions scolaires anglophones sur le plan de la taille géographique. Notre secteur des jeunes compte 25 écoles, dont trois sont situées au-delà du 43^e parallèle dans la région nord de l'Abitibi-Témiscamingue. Les autres écoles du secteur des jeunes sont situées dans la région sud de l'Outaouais, qui entoure partiellement la Région de la Capitale nationale d'Ottawa-Gatineau.

La population du secteur des jeunes de la Commission scolaire Western Québec se chiffre à environ 6 700 élèves, de la maternelle jusqu'au secondaire V. Plus de 90 p. cent de ces élèves sont inscrits dans la région de l'Outaouais, et le reste sont répartis dans trois écoles de la région nord. Il y a également cinq centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle : un dans la région nord, et quatre dans la région sud. Plus de 400 étudiants sont inscrits à temps plein dans le secteur des adultes.

La Commission scolaire Western Québec emploie plus de 1000 personnes dans plusieurs catégories d'emploi, et la plupart des employés travaillent directement avec les élèves.

Les programmes et services offerts par la Commission scolaire Western Québec varient de programmes de base en anglais à des programmes complets d'immersion française, des programmes de transition et d'initiation au travail, des parcours de formation axée sur l'emploi, des programmes de dynamique de la vie, la prématernelle et des services de garde. Nous favorisons également la participation des élèves en leur offrant un large éventail d'activités parascolaires – sportives, culturelles, communautaires et de formation du caractère – ainsi qu'une variété d'autres services offerts dans les écoles et les centres.

DÉFIS

En plus de son vaste territoire partiellement reculé, la Commission scolaire Western Québec fait face à de nombreux défis, dont un désavantage socioéconomique, un taux élevé d'élèves identifiés comme ayant des besoins spéciaux, d'importantes compressions budgétaires continues, une forte mobilité entre les provinces, une importante baisse du nombre d'inscriptions dans plusieurs de nos secteurs, ainsi que des problèmes de capacités dans nos centres urbains. Bien que la commission scolaire ait adopté des stratégies visant à minimiser et à surmonter ces obstacles, il est important que les stratégies mises en place soient avant tout axées sur la réussite des élèves.

Projet de loi 101 et inscriptions :

La Commission scolaire Western Québec évolue dans un environnement à prédominance francophone où l'accès à l'instruction en anglais est limité aux dispositions de la Charte de la langue française (Projet de loi 101), ce qui rend la tâche difficile aux enfants qui souhaitent avoir accès au système d'instruction publique anglophone au Québec. Un enfant ne peut être instruit en anglais que si un parent répond à certaines exigences. Par conséquent, les commissions scolaires anglophones de la province, y compris la Commission scolaire Western Québec, font face à un nombre décroissant d'inscriptions, alors que les commissions scolaires francophones s'attendent à une augmentation significative du nombre d'inscriptions. Le projet de loi 101 touche particulièrement les immigrants qui arrivent dans notre région, et les parents qui ont reçu une instruction en français au Québec ou dans une autre province peuvent se voir refuser l'accès aux écoles publiques anglophones.

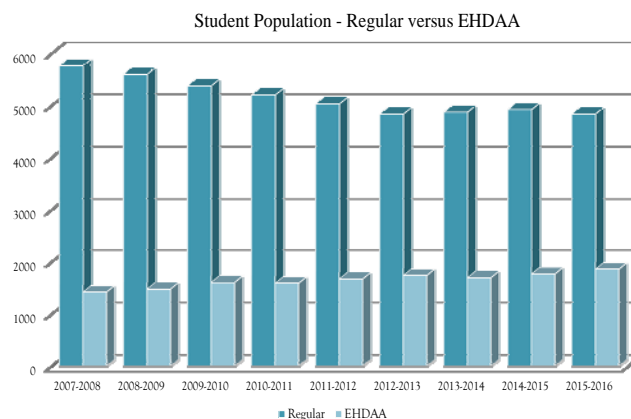
Depuis 2001, le nombre d'élèves inscrits à la Commission scolaire Western Québec est passé de 8 158 à 6 572, soit une perte nette de 1 700 élèves. Bien que nos écoles aient adopté différents modèles de programmes et que la commission scolaire ait élaboré des stratégies de promotion pour palier la baisse du nombre d'inscriptions, le taux de natalité dans la province, allié aux exigences du projet de loi 101 sur l'accès à l'instruction en anglais, continuent de poser obstacle à l'augmentation du nombre d'inscriptions. Malgré ces obstacles, on a constaté une hausse du nombre d'inscriptions en 2014-2015 comparativement aux années précédentes, et on s'attend à ce que le nombre d'inscrits augmente légèrement dans les cinq prochaines années pour atteindre environ 6 800 élèves.

Taux de mobilité :

Beaucoup d'écoles de la Commission scolaire Western Québec bordent la province de l'Ontario. Les gens font souvent le va-et-vient entre les deux provinces à la recherche de meilleures conditions de vie. Cette tendance entraîne un taux élevé de mobilité dans la population étudiante. Le taux de décrochage dans la commission scolaire s'en trouve donc exagéré à cause des élèves du secondaire qui quittent la province avant de recevoir un diplôme d'études secondaires ou une sanction des études. Cela crée souvent un problème en ce qui concerne le maintien en poste du personnel enseignant.

Élèves ayant des besoins spéciaux :

Un des objectifs de la Commission scolaire Western Québec est d'augmenter le taux de persévérance et la réussite des élèves ayant des besoins spéciaux. Nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés au cours des dernières années pour appuyer les élèves qui ont des besoins spéciaux et atteindre des taux de réussite considérablement plus élevés que ceux de la province, mais nous continuons toutefois de faire face à des défis dans ce domaine. Tous les élèves doivent avoir accès à des services éducatifs équitables; ceux qui ont des besoins spéciaux doivent donc avoir les mêmes occasions d'apprentissage que les autres, et ce, peu importe leur emplacement géographique. Alors que la proportion d'élèves ayant des besoins spéciaux augmente, notre principal défi est de continuer à fournir le même niveau d'instruction de qualité dans toutes les écoles de notre territoire.



Contexte socioéconomique :

Au Québec, on a assigné à chaque école une cote (de 1 à 10) représentant le facteur socioéconomique. Cette cote est fondée sur le nombre de mères sans diplôme d'études secondaires et les parents qui ne sont pas actifs sur le marché du travail. Plus la cote est élevée, plus l'école est défavorisée sur le plan socioéconomique et plus il est difficile pour les élèves de réussir. Des subventions supplémentaires ont été allouées aux écoles qui ont reçu des cotes de 8, 9 et 10 pour soutenir les initiatives et programmes éducatifs.

Budget :

Dans un contexte de restrictions budgétaires provinciales, notamment dans le secteur de l'éducation, le budget de la Commission scolaire Western Québec a fait l'objet de nombreuses compressions au cours des dernières années. En fait, ces compressions ont surtout été attribuées à l'état précaire des finances publiques de la province. Tel que mentionné précédemment, la baisse du nombre d'inscriptions a accéléré la perte des ressources financières. Malgré ces contraintes budgétaires, nous avons réussi à minimiser les répercussions sur la prestation des services éducatifs, tout en équilibrant le budget de 2015-2016 de la commission scolaire.

Maintien en poste et recrutement :

La Commission scolaire Western Québec emploie environ 1000 personnes à temps plein et à temps partiel sur son vaste territoire. Recruter du personnel qualifié et le maintenir en poste dans les zones rurales pose un réel défi, surtout dans l'enseignement et les domaines professionnels. Des initiatives sont mises en place pour promouvoir le recrutement et de nouvelles stratégies sont élaborées pour fidéliser le personnel qualifié.

ALIGNEMENT DE LA CSWQ SUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018 DU MEESR

En ce qui concerne le Plan stratégique du MEESR, la Commission scolaire Western Québec a mis de l'avant les initiatives suivantes :

Orientation 1 – Augmenter la persévérance et la réussite scolaire

- ✚ Consulter le rapport annuel sur la Convention de partenariat pour connaître les mesures et les stratégies relatives à la persévérance et à la réussite des élèves.

Promouvoir la profession enseignante :

- ✚ La CSWQ a instauré un nouveau Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant qui prévoit un encadrement pour tous ses nouveaux enseignants. Ce programme fournit du soutien et facilite le maintien en poste du personnel.
- ✚ La CSWQ a établi des Prix d'excellence en enseignement pour reconnaître les enseignants exceptionnels.
- ✚ La CSWQ a des programmes d'enseignement et d'apprentissage en place pour assurer l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

Orientation 2 – Chercher à combler les besoins en formation des individus et du marché de la main-d'œuvre

- ✚ Consulter le rapport annuel sur la Convention de partenariat pour connaître les mesures et les stratégies relatives à cette orientation.
- ✚ La CSWQ forge des partenariats avec d'autres commissions scolaires et des partenaires régionaux et provinciaux pour s'assurer que les besoins sont comblés. A titre d'exemple de tels partenariats, citons un programme de menuiserie pour les Algonquins du lac Barrière, et un programme de soins à domicile pour cinq communautés des Premières Nations.

Orientation 3 – Concerne le secteur de l'enseignement supérieur (collèges et universités)

Orientation 4 – Maintenir des conditions qui favorisent la poursuite des études

- ✚ Consulter le rapport annuel sur la Convention de partenariat pour connaître les mesures et les stratégies relatives à cette orientation.

Orientation 5 – Appuyer un système d'éducation qui répond aux besoins des communautés

- ✚ La CSWQ est un partenaire actif du Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS).
- ✚ La CSWQ a élaboré et offre un programme complet de formation professionnelle en ligne et utilise l'éducation à distance (vidéoconférence) pour offrir des programmes entre les centres.
- ✚ La CSWQ utilise les services LEARN pour fournir des cours facultatifs de niveau secondaire à des petits groupes d'élèves dans des écoles reculées.
- ✚ La CSWQ dispose d'un projet centralisé de réussite des Autochtones pour appuyer les élèves des Premières Nations dans nos écoles et centres.
- ✚ La CSWQ compte quatre centres communautaires d'apprentissage.

Services éducatifs

La CSWQ a créé des communautés d'apprentissage professionnelles (appelées « réseaux ») pour toutes ses matières de base (Anglais, langue d'enseignement, Français et Mathématiques). Des enseignants et des consultants travaillent sur diverses composantes comme l'enseignement du curriculum, l'évaluation des élèves et les pratiques d'évaluation, les différentes stratégies d'enseignement, les mesures d'accommodement pour les élèves identifiés comme ayant des besoins d'apprentissage particuliers.

En **Anglais, langue d'enseignement**, les réseaux étaient les suivants :

- Maternelle;
- Primaire – 1^{er} et 2^e cycles;
- Transitions – 3^e cycle du primaire et 1^{er} cycle du secondaire;
- Secondaire – 2^e cycle (Sec. V).

À l'intérieur de ces communautés d'apprentissage professionnelles à chaque cycle, des dirigeants pédagogiques en alphabétisation de chaque école de la CSWQ ont participé à des ateliers de perfectionnement professionnel pour, notamment :

- Explorer et rehausser l'utilisation du langage et le développement du vocabulaire
- Explorer de nouveaux textes
- Envisager de nouvelles approches en matière d'alphabétisation
- Élaborer ensemble des plans de leçons
- Partager des travaux d'élèves et élaborer des pratiques communes pour l'évaluation des élèves
- Examiner les attentes du Ministère et les normes relatives aux épreuves ministérielles.

Dans leurs écoles respectives, les dirigeants pédagogiques en alphabétisation :

- Ont augmenté leurs connaissances et leurs capacités
- Ont veillé à ce que leurs collègues enseignants reçoivent de l'information et des ressources
- Ont partagé d'authentiques travaux de classe et pratiques d'évaluation afin d'assurer une cohérence dans toutes les écoles
- Ont appuyé les nouveaux enseignants.

L'équipe d'alphabétisation de la CSWQ a aussi :

- Assisté à des réunions du Ministère
- Administré des centres de notation du gouvernement dans la CSWQ
- Visité des écoles pour fournir un soutien sur place
- Participé à la formation d'enseignants à l'évaluation des capacités de lecture au niveau primaire à l'échelle du système
- Fourni des séances de perfectionnement professionnel sur l'alphabétisation à l'intention des enseignants en dehors des heures de classe.

CONVENTION DE PARTENARIAT

Notre Convention de partenariat 2013-2017 énonce clairement les objectifs principaux de la commission scolaire, ainsi que les résultats visés et les méthodes d'évaluation de l'atteinte des objectifs. Pour visualiser le rapport annuel 2014-2015 de la Convention de partenariat, veuillez consulter le site Web de la commission scolaire. Les cinq objectifs visés dans la Convention de partenariat sont les suivants :

- Augmenter les taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans
- Améliorer la qualité du Français, langue seconde et la qualité de l'Anglais, langue d'enseignement
- Améliorer la persévérance et la réussite scolaire de certains groupes d'élèves, y compris les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Améliorer l'environnement sain et sécuritaire dans les écoles
- Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle

Objectives	Target 2017	Result 2014/2015
1. a. Increase the graduation rate and certification under the age 20.		
1. b. Decrease the number of school leavers.		
Increase the graduation rate and certification under the age 20.	80,0%	(2007-2008 - 7 year cohort) - 72.8%
Girls	81,0%	(2007-2008- 7 year cohort) - 79.4%
Boys	80,0%	(2007-2008- 7 year cohort) -67.1%
First Nations	80,0%	Not available
Decrease the number of school leavers (from secondary 3 to 5)	147	121 (2007-2008- 7 year cohort)
Rate of Sec. V students registered on September 30 who obtain Secondary Studies Diploma	85%	89.14%
Increase the success rate on uniform exams of secondary 4 subjects mandatory for obtaining diploma		
History and Citizenship (includes Histoire)	80,0%	64,6%
CST Math	80,0%	64,5%
Science Math	85,0%	87,4%*
General Science	85,0%	39,3% (very small cohort)
Applied Science	82,0%	80,2%
Increase the success rate of Cycle 3.2 primary (end of cycle exams)		
ELA (MELS)	80,0%	83,0%
FSL (CS)	80,0% FSL 95,0% IM	76,0% FSL 94,0% IM
Math (MELS)	75,0%	70,0%

Objectives	Target 2017	Result 2014/2015
2. a. Improve the quality of French Second Language. 2. b. Increase the mastery of English Language Arts.		
Increase the success rate on the reading component of the Secondary 5 MELS French Second Language exam.	88,0%	66,9% (if we include Français Enrichi the rate is 72.1%)
Increase the success rate on the written component of the Secondary 5 MELS French Second Language exam.	87,0%	83,6% (if we include Français Enrichi the rate is 86.2%)
Increase the overall success rate of First Nations students on the Secondary V MELS French Second Language exam.	60,0%	60,0%
Increase the success rate on the Secondary V English Language Arts exam.	93,0%	95,1%
Increase the average mark on the reading and writing components of the secondary V ELA exam by 2% (from 71,0% to 73,0% and 70,7 to 72,7 respectively)	73,0% Reading 72,7% Writing	67,9 % Reading 71,1% Writing
Increase the success rate of First Nations students on the Secondary V English Language Arts exam.	80,0%	88,3%
Improve the retention and academic success of certain groups of students including students with handicaps, social maladjustment or learning disabilities		
Pre-Work Program (2011 cohort who received qualification at end of three year program)	75,0%	52,0%
Semi-skilled Training	70,0%	60,80%
The rate of students who obtain a high school diploma (*percentage of students with special needs registered in secondary V on September 30, 2013 who acquired Secondary Studies Diploma)	75,0%	100%
Increase the success rate of students with learning disabilities on uniform exams.	80%	Data to Come

Objectives	Target 2017	Result 2014/2015
Improving the health and safety environment in schools		
Decrease the rate of students who feel bullied.	Decrease from 20% to 17%	21% (Sec) 27%(Elem.)
Increase the rate of students who feel safe.	Increase from 84% to 87%	63% (Sec.) 56% (Elem.) Question re feeling safe has changed to include going to and from as well as in school
Increase the number of students in Vocational Training Program under the age of 20.	40	Not Available

Services complémentaires – Services éducatifs

Les Services complémentaires ont continué à travailler à des initiatives de longue date conçues pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage des élèves ayant des besoins spéciaux.

Cette année, nous avons créé et lancé une version électronique du Plan d'intervention adapté (PIA) à temps pour que nos enseignants puissent l'utiliser au printemps lorsqu'ils élaborent les PIA pour la nouvelle année scolaire. Le format des PIA est demeuré essentiellement le même, mais la version électronique permet au personnel enseignant, administratif et professionnel qui travaille avec nos élèves qui ont des besoins spéciaux d'y avoir facilement accès.

Nous avons inauguré un modèle à distance pour une étude de l'ouvrage intitulé « Neurodiversity in the Classroom: Strength-Based Strategies to Help Students with Special Needs Succeed in School and Life » de Thomas Armstrong. Des enseignants aux écoles G. Theberge, Golden Valley, Noranda et Hadley ont participé au projet. Le groupe comprenait également deux enseignants de FLS de Wakefield. Chaque groupe a présenté un chapitre du livre à leurs collègues au Réseau d'enseignants-ressources de mai. Cet exercice s'est avéré tellement fructueux qu'on leur a demandé de préparer une présentation par affiche pour la prochaine conférence de l'ALDI à Montréal.

Les Services complémentaires ont entamé des travaux et des études d'exploration sur le principe de la conception universelle de l'apprentissage (CUA). Frederic Fovet, du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap de l'Université McGill a présenté les notions de base de la CUA à nos enseignants-ressources d'un point de vue clés en mains. La CUA s'appuie sur le modèle social de la capacité au lieu du modèle médical de l'incapacité.

Le Parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) et les programmes d'éducation en plein air ont de nouveau collaboré cette année pour offrir des placements au Centre d'éducation en plein air à nos élèves. Les enseignants du PFAE ont également travaillé ensemble pour créer d'autres ressources : du matériel d'alphabétisation et un guide visant à resserrer les liens entre les élèves stagiaires et les enseignants. Le consultant a aussi continué à travailler au projet de mentorat du PFAE à l'échelon provincial et à la création de documents d'évaluation des placements.

Nos conseillers en orientation disent passer de plus en plus de temps à combler les besoins en santé mentale de plusieurs élèves. Des psychologues du Centre d'excellence pour la santé mentale se sont joints à nos conseillers en orientation pour fournir des séances de perfectionnement professionnel sur des sujets comme la dépression et l'anxiété. Les conseillers en orientation ont, à leur tour, préparé du matériel d'information et de perfectionnement professionnel à l'intention du personnel enseignant de leurs propres écoles.

Notre équipe d'intervention en cas de suicide est passée de six à 12 membres quand tous nos autres psychologues et conseillers en orientation ont reçu une formation de SAM (Suicide

Action Montréal). Nous disposons maintenant d'un personnel formé et apte à intervenir auprès des élèves du secondaire qui expriment des idées suicidaires dans la plupart de nos écoles secondaires et centres d'éducation des adultes. Nous avons aussi du personnel capable d'intervenir au niveau primaire.

L'annonce par nos partenaires du secteur des services sociaux et de santé de la réorganisation de leurs services a marqué le début de plusieurs mois de changements qui sont devenus officiels au mois d'avril. Tous les services de première ligne des CSSS et les fournisseurs de services de seconde ligne dans nos régions se sont fusionnés pour former le CISSS (Centre intégré de santé et de services sociaux); un pour la région 07 et un dans la région 08. Le processus détaillé et la longue période de changements nous ont posé des difficultés quand nous tentions d'aider les élèves et les familles à avoir accès à leurs services.

Éducation des adultes et formation professionnelle (ÉAFP)

Les Services d'éducation des adultes et de formation professionnelle de la CSWQ ont fourni une instruction et une formation à environ 1000 apprenants en 2014-2015. Les cinq centres continuent de constituer une ressource clé pour les apprenants adultes des régions 07 et 08.

Dans le secteur de la Formation générale des adultes, les centres continuent d'observer un changement dans le nombre d'étudiants à temps partiel et à temps plein, davantage d'apprenants optant pour un horaire à temps partiel. Cette situation entraîne une baisse du financement pour l'effectif étudiant en équivalence au temps plein et la nécessité de continuer à offrir des services qui répondent aux besoins dans nos cinq centres.

En Formation professionnelle, nous avons maintenu et élargi notre éventail de services dans nos centres ruraux en offrant les programmes de Comptabilité et de Secrétariat par vidéoconférence. Le Centre de Pontiac est la plaque tournante de cette initiative et Maniwaki et Val D'Or en sont les centres satellites. Ce mode de prestation a permis à un petit nombre d'étudiants de participer aux programmes.

En 2014-2015, les Services d'ÉAFP ont lancé une initiative d'accueil d'étudiants internationaux au Centre des carrières de Western Québec. Le travail de base a été complété en 2014-2015 afin de préparer les étudiants aux programmes de Dessin commercial et résidentiel et de Dessin industriel dans l'année 2015-2016. Le nombre d'étudiants visés pour 2015-2016 est de 30. Cette initiative nous permettra d'élargir notre offre de services à notre clientèle locale.

Ressources humaines

Le rôle principal du Service des ressources humaines est d'embaucher, de promouvoir et de veiller au perfectionnement d'un personnel qualifié et professionnel afin de s'assurer que nos élèves réalisent leur potentiel. Nous fournissons des directives et une orientation à la direction sur les questions touchant la dotation en personnel et les relations de travail. Nous offrons aussi à tous les employés des services et des conseils sur leurs aspirations de carrière, la rémunération, les avantages sociaux et la gestion de l'invalidité.

Le thème opérationnel pour le Service des ressources humaines en 2014-2015 était l'amélioration des services afin d'appuyer ses employés. Le Service a offert diverses séances de formation et de perfectionnement professionnel pendant l'année. Une séance de formation détaillée a été organisée à l'intention des secrétaires d'école et des techniciens en service de garde au mois d'août. Ces séances ont été suivies d'une consultation visant à recueillir des commentaires et suggestions sur les pratiques de la commission scolaire en ce qui a trait aux ressources humaines. Le Service a examiné les commentaires reçus et a formulé des solutions pour aborder les besoins exprimés par le personnel de soutien dans nos écoles et nos centres. Les directeurs d'école et les directeurs des centres ont assisté à des ateliers portant sur des questions touchant l'évaluation des enseignants et les conventions collectives. En particulier, Jennifer Abrams, auteure de « Having Hard Conversations », a animé un atelier à l'intention des membres de la direction le 24 novembre. Leur objectif est de continuer à apporter des améliorations et à offrir des services de grande qualité à tous nos employés.

Un des principaux défis que nous avons eu à relever pendant l'année scolaire 2014-2015 est le fait que tous les contrats du personnel syndiqué arrivaient à échéance le 31 mars 2015. Le syndicat des enseignants a donc lancé une campagne pour exercer respectueusement des pressions et mener des campagnes de sensibilisation en vue de rehausser leur position de négociation auprès du gouvernement. Le Service des ressources humaines a joué un rôle central dans l'élaboration d'une stratégie de communication pour le personnel de la direction et a fourni des directives et des conseils soutenus aux gestionnaires et aux directeurs d'école concernant les moyens de pression.

Le Service a également pris en charge le nouveau Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant. Ce programme vise trois objectifs :

- 1) S'assurer que nous appuyons et formons des enseignants compétents par la collaboration et le mentorat;
- 2) Établir une norme professionnelle pour un enseignement de grande qualité afin de favoriser la persévérance dans chaque région de la Commission scolaire Western Québec;
- 3) Fournir aux enseignants et aux administrateurs une rétroaction pertinente qui encourage des conversations professionnelles.

Pendant l'année scolaire, la Commission scolaire Western Québec a embauché 49 nouveaux enseignants, qui sont venus s'ajouter aux 35 enseignants dans la deuxième année du Programme d'insertion professionnelle. Ces enseignants ont bénéficié du soutien d'une équipe formée d'un dirigeant pédagogique, d'un consultant en mentorat et en encadrement et de 40 mentors enseignants dans 19 de nos écoles sous la direction du directeur des Ressources humaines. En tout, l'équipe a effectué 91 observations en classe et évaluations de nouveaux enseignants. Le taux de maintien en poste des enseignants dans la première année était de 70 % (34); 12 % (6) n'ont pas été réembauchés à cause de problèmes de rendement, 12 % (6) ont quitté la commission scolaire pour des raisons diverses, et 6 % (3) n'ont pas été réembauchés à cause de la non-disponibilité d'un poste approprié. Sur les 35 enseignants en deuxième année, 89 % (31) ont été maintenus en poste et 11 % (4) ont quitté la commission scolaire pour aller chercher des débouchés ailleurs.

Pendant que nous poursuivons notre cheminement, tous les membres du Service des ressources humaines ont hâte de consolider notre nouvel apprentissage pour fournir une orientation et un appui soutenus à tous les employés de la communauté de la Commission scolaire Western Québec.

Finances et imposition

Le Service des finances de la CSWQ continue de surveiller le budget annuel de la commission scolaire et de fournir un soutien aux autres services, aux écoles et aux centres. Il continue d'appuyer les ressources financières des écoles et des centres en vue d'atteindre les objectifs établis dans leurs Conventions de gestion et de réussite éducative, pour lesquels un gestionnaire a continué d'appuyer leurs budgets et subventions scolaires. Également, les écoles et les centres ont reçu un soutien pour toutes les questions relatives au budget, y compris les garderies, les activités de financement, les contributions parentales, les immobilisations et les projets spéciaux.

Activités d'approvisionnement

L'agent d'approvisionnement continue de superviser toutes les activités d'approvisionnement de la commission scolaire et de fournir une formation aux divers services et écoles sur la politique d'achat et le règlement sur la délégation des pouvoirs. De plus, les nouvelles directives et exigences du Conseil du Trésor sont reflétées dans nos procédures actuelles touchant l'acquisition de biens et services. Le montant total des contrats de frais de service de 25 000 \$ et plus octroyés à des entreprises figure dans notre rapport annuel.

États financiers 2014-2015

En décembre 2015, le conseil des commissaires a adopté les états financiers de 2014-2015 de la commission scolaire, avec un déficit de 385 045 \$. Au 30 juin 2015, la commission scolaire affichait un surplus cumulé de 13 881 872 \$. Il est à noter que le surplus cumulé « non affecté » s'élève à 7 752 624 \$, excluant les dispositions relatives à la valeur du terrain, aux coûts d'immobilisations, aux congés de maladie et aux vacances, conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR).

On peut consulter les états financiers de 2014-2015 sur le site Web de la commission scolaire à l'adresse : (<http://cswq.wqsb.qc.ca>).

Taxes de la commission scolaire :

Le projet de loi 43 a été introduit en 2007. Le projet de loi prévoyait notamment : (a) l'étalement des augmentations résultant d'un nouveau rôle municipal sur trois ans (durée du rôle) et (b) l'application d'une réduction du taux d'imposition afin de limiter les taxes scolaires payables en raison de la hausse des évaluations. La province a fourni une assistance additionnelle aux commissions scolaires pour qu'elles puissent faire profiter les contribuables de cette réduction afin qu'il n'y ait pas de répercussions sur le budget annuel des commissions scolaires. Essentiellement, les fonds que le gouvernement injectait dans la péréquation pour l'éducation avant 2006 se sont poursuivis malgré la hausse des évaluations foncières.

Le budget provincial de 2013-2014 prévoyait l'élimination de la portion de la subvention de péréquation versée aux commissions scolaires après l'entrée en vigueur du projet de loi 25. Il est néanmoins à noter que la subvention de péréquation est demeurée en vigueur pour les commissions scolaires qui ne sont pas en mesure d'atteindre leurs revenus fiscaux maximums avec les factures de taxes scolaires et qui se fient donc aux subventions pour maximiser leurs revenus.

La subvention de péréquation annuelle de la Commission scolaire Western Québec a été établie à 4,6 M\$ en 2012-2013 et a été servi d'année de référence pour l'élimination de la subvention de péréquation (voir le Tableau 1) :

Tableau 1

Année scolaire	Pourcentage	Montant
2013-2014	50 %	2,3 millions
2014-2015	25 %	1,15 million
2015-2016	25 %	1,15 million

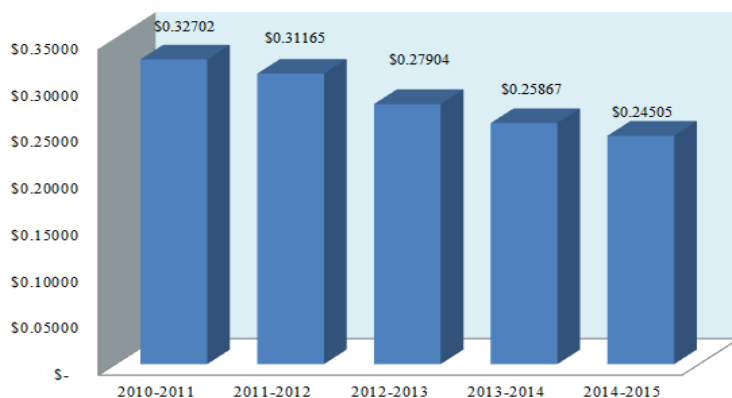
Pour 2014-2015, les taxes scolaires ont été augmentées (réduction du taux) de 1,15 million de dollars afin de récupérer le manque à gagner de la subvention de péréquation et ce, excluant toutes les augmentations des évaluations foncières. Le Tableau 2 illustre le total des taxes scolaires nettes et de la subvention de péréquation :

Tableau 2

Revenus de taxes scolaires (factures 2014-2015)	15 860 396 \$
Subvention de péréquation (taux de réduction)	1 157 831 \$
Revenus de taxes maximums	17 018 227 \$

Taux de taxe scolaire :

Le taux d'imposition de la commission scolaire a diminué depuis 2010-2011, principalement en raison d'une augmentation des évaluations municipales.



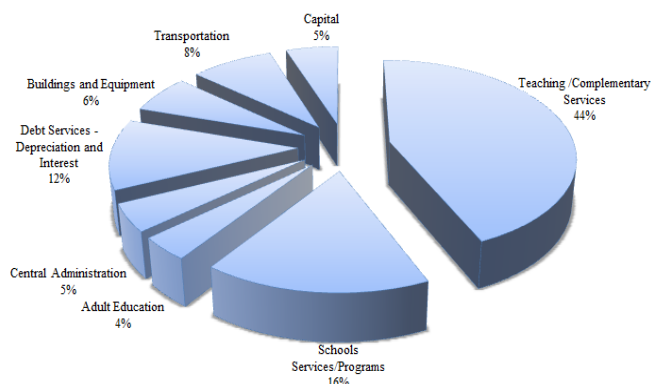
Comparaison avec les taux d'imposition des commissions scolaires francophones :

Le taux d'imposition moyen a augmenté de 4 % sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire et le taux de base pour chaque 100 \$ d'évaluation est établi à 0,24505 \$. Ce qui est remarquable, c'est la différence de 22 % entre le taux d'imposition du secteur de Gatineau et celui du secteur Hull/Aylmer à cause de l'augmentation des évaluations dans ce dernier. À Aylmer et Hull, le taux de taxe a diminué de 0,4 %, ce qui est en fait une chose positive pour les contribuables sur le même territoire. Inversement, ce n'est pas le cas à Gatineau et dans d'autres régions.

Budget 2015-2016 de la commission scolaire

En juin 2015, le conseil des commissaires a adopté le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette, estimé à 92 M\$.

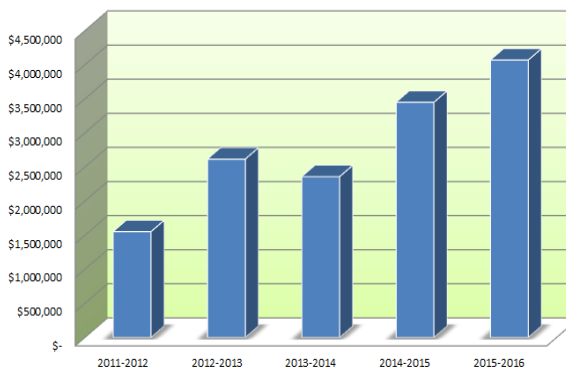
Budget Revenues 2015-2016



Cette année a été exceptionnelle en raison des importantes compressions budgétaires qu'impose le Ministère à toutes les commissions scolaires. Depuis la fusion des commissions scolaires en 1998, les compressions budgétaires ont été et continuent de faire partie intégrante de notre processus budgétaire. Il est à noter que les compressions augmentent depuis quelques années. Plus précisément, environ 720 000 \$ de nouvelles compressions ont été imposées dans le budget de fonctionnement.

Tenant compte des compressions budgétaires dans les divers services, écoles et programmes, la commission scolaire a présenté un budget équilibré pour l'année scolaire 2015-2016.

Accumulative Budget Cuts 2011-2015

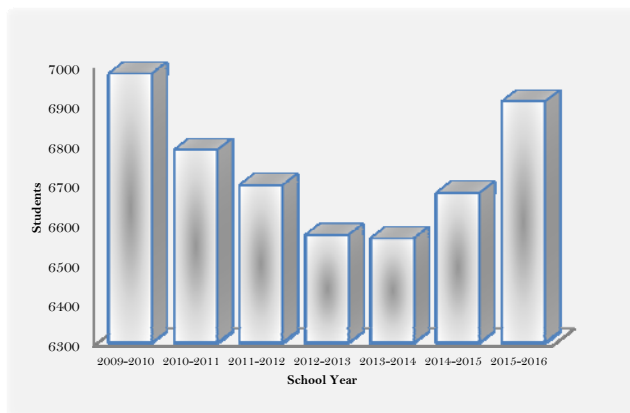


En juin 2010, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi 100, en vertu duquel les commissions scolaires doivent réduire leurs dépenses administratives de dix pour cent d'ici la fin de l'exercice se terminant le 30 juin 2014. Les commissions scolaires doivent également réduire leur personnel d'encadrement et leur personnel administratif par attrition à un taux de 2:1. La commission scolaire a atteint son objectif à ce chapitre pour 2013-2014 en diminuant ses dépenses administratives de 18 % par rapport à 2009-2010 (l'objectif était de 10 %), et en réduisant ses frais de déplacement, de publicité et de perfectionnement de 47 % (l'objectif était de 25 %).

Inscriptions – population étudiante

La population étudiante de la commission scolaire a pris un virage positif. Cette année, la commission scolaire a vu ses effectifs étudiants augmenter de 231 élèves, pour un total de 6910 élèves. C'est la deuxième année consécutive où le nombre d'inscriptions a augmenté.

Les projections démographiques indiquent que la population augmentera à 6870 élèves en 2019-2020.



Ressources matérielles

La nouvelle école de Wakefield a ouvert ses portes en 2014-2015. Ce bâtiment, qui peut accueillir 330 élèves, est entièrement chauffé et climatisé par géothermie. L'école est conçue de manière à permettre au personnel et aux élèves de jouir de la lumière naturelle, tout en apportant un facteur d'émerveillement grâce à ses caractéristiques agréables à l'œil.

La qualité de l'air est une priorité pour le Service des ressources matérielles. On a retenu les services de la firme WSP pour analyser et tester toutes nos écoles en vue de détecter toute présence d'amiante et de faire des recommandations pour éliminer et confiner tout matériel contenant de l'amiante. Le Service des ressources matérielles suivra leurs recommandations, et on demandera à WSP d'effectuer une seconde inspection de nos écoles dans les deux prochaines années.

Les salles de classe portatives de l'école Lord Aylmer, de l'école secondaire du Pontiac et du Centre d'éducation des adultes de Hull ont été enlevées afin de réduire les coûts de fonctionnement liés à l'entretien de ces structures. À cette même fin, le Centre d'éducation des adultes de Val d'Or a été réinstallé dans l'école Golden Valley.

Des investissements ont été effectués pour remplacer/réparer les toits à St-John's, Pontiac, Chelsea, et Buckingham.

L'intérieur de l'école Maniwaki Woodland et du Centre d'éducation des adultes de Maniwaki a entièrement été refait et un ascenseur a été installé à Maniwaki Woodland.

Les portes intérieures de l'école secondaire Philemon Wright ont été remplacées et les travaux de réaménagement des laboratoires de sciences ont débuté.

Les gymnases de Pierre Elliott Trudeau, Pontiac, Dr. S.E. McDowell et du Centre d'éducation des adultes de Hull ont été refaits, et des modifications ont été apportées à Greater Gatineau et à Eardley en vue d'ajouter de nouvelles salles de classe.

Information, communication et technologie

En 2014-2015, le Service de la technologie s'est fusionné avec le Service des ressources matérielles. Au cours de la dernière année, le Service de la technologie a travaillé principalement à des projets de planification pour l'année suivante : remplacer toutes les photocopieuses par Xerox; obtenir des directives de la commission scolaire concernant Office 365, et planifier le nouveau modèle de soutien qui comprend un service de dépannage.

Organisation scolaire et transport

Le Service de l'organisation scolaire et du transport a été créé en octobre 2014 en vue de regrouper des portefeuilles connexes de façon à mieux combler les besoins de l'organisation et de réduire les coûts. Le défi initial du nouveau service a été d'effectuer une analyse en profondeur des différents dossiers, tâches et responsabilités de tous les employés concernés pour s'assurer que les rôles de chaque membre de l'équipe soient clairement définis.

Le principal mandat du service a été et continue d'être l'élaboration et la mise en œuvre d'outils et de mécanismes efficaces qui permettraient de fournir un appui continu aux élèves et aux administrateurs scolaires. L'objectif du service a été et est également de fournir un soutien technique et administratif à l'organisation et de contribuer à la planification globale des ressources qui profitent à l'ensemble du système éducatif.

Le Service de l'organisation scolaire a également pour mandat de collaborer avec tous les autres services afin de fournir une orientation et un soutien optimaux aux écoles, tout en continuant à faire de nos élèves notre priorité commune.

Définir la structure du service

Après l'analyse susmentionnée, des tâches ont été examinées et, dans certains cas, redéfinies afin d'assurer un processus plus efficace et plus rationalisé. De plus, un plan de formation polyvalente a immédiatement été élaboré et mis en œuvre pour des domaines précis où l'engorgement est devenu problématique. Ce plan a créé une cohésion entre les membres de l'équipe et a facilité l'échange de connaissances organisationnelles au sein de l'équipe au lieu qu'une seule personne soit dépositaire de renseignements critiques.

Dossiers

Voici les différents dossiers appuyés par notre service :

- Inscription des élèves et procédures;
- Exigences de la Loi 101 et sanction des études;
- Inscriptions;
- Sanction des études;
- Appui aux écoles grâce à des logiciels pédagogiques;
- Bulletins scolaires;
- Horaires et établissements des horaires;
- Transmission des résultats scolaires;
- Gestion des données;
- Gestion et distribution des épreuves;
- Demandes de transfert outre-frontière et approbation;
- Formation des employés;
- Transport.

Transport

Le Service du transport continue de respecter son engagement à fournir un transport efficace, fiable et sécuritaire pour tous ses élèves. Nous continuons de déployer des efforts pour améliorer le service à la clientèle afin de répondre aux besoins changeants de notre communauté.

Pendant l'année scolaire 2014-2015, 119 autobus ont parcouru plus de 10 800 kilomètres par jour, soit un total de plus de 2 019 200 kilomètres pour l'année. Bien que la plupart de nos élèves aient voyagé à bord des autobus scolaires jaunes habituels, certains élèves avaient besoin de modes de transport différents pour répondre à leurs besoins précis et ont été transportés dans des véhicules à sept passagers. En tout, 15 fourgonnettes étaient en service et parcouraient 595 kilomètres par jour.

Quatre-vingt-neuf pour cent de nos élèves se sont rendus à l'école par transport scolaire chaque jour, ce qui n'était pas chose facile compte tenu de la taille du territoire de notre commission scolaire. Bien que moins d'accidents aient été attribués au transport scolaire, nous ne devons rien tenir pour acquis. Le Service du transport a de nouveau organisé une campagne de sécurité annuelle de concert avec nos compagnies de transport pour promouvoir la sécurité continue de nos élèves. Cette campagne avait pour objectif de sensibiliser les élèves d'âge préscolaire et de niveau primaire à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires dans les autobus scolaires ou à proximité de ces derniers. Des formateurs professionnels ont rencontré des élèves du primaire et ont fait plusieurs présentations sur la sécurité où ils ont examiné les zones de danger, les comportements sécuritaires et les procédures d'évacuation des autobus.

Un nouvel atelier sur le transport intitulé « Programme petits passagers » a été présenté aux nouveaux élèves et à leurs parents afin de les sensibiliser à l'environnement des autobus scolaires et à la sécurité. Le programme s'adressait aux élèves qui allaient voyager par autobus scolaire pour la première fois en septembre. Il avait pour but de réduire l'anxiété des parents et des élèves pendant les premières journées d'école. Un formateur en sécurité en transport scolaire a examiné les zones de danger autour des autobus scolaires, ainsi que les règles de sécurité que les élèves sont censés observer à l'intérieur et à l'extérieur des autobus scolaires. Après l'atelier, on a emmené les élèves et les parents faire une promenade en autobus scolaire.

Secrétaire général

Le secrétaire général de la commission scolaire coordonne, supervise et voit au déroulement efficace des activités et des réunions du conseil des commissaires et du comité exécutif. Le secrétaire général supervise les politiques, les règlements, les dossiers officiels, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, les droits d'auteur, le processus électoral et les services juridiques. Le Secrétaire général fournit des conseils et une expertise au directeur général et à tous les administrateurs de la commission scolaire en ce qui concerne les questions juridiques et organisationnelles.

Le conseil des commissaires a tenu huit réunions ordinaires et aucune réunion spéciale pendant l'année scolaire 2014-2015. Le comité exécutif de la commission scolaire a tenu sept réunions ordinaires.

A la suite des changements apportés à la Loi sur les élections scolaires, le territoire de la Commission scolaire Western Québec a été redivisé en vue des élections scolaires de novembre 2014, passant de 19 à 11 circonscriptions électorales. Des élections ont eu lieu le 2 novembre 2014 pour élire des commissaires et un président. Cette année, le président de la commission scolaire a été élu pour la première fois par suffrage universel.

<i>Commissaires</i>	<i>Nb de candidats</i>
<i>Président de la commission scolaire</i>	<i>2</i>
<i>Circonscription électorale n° 1</i>	<i>Acclamation</i>
<i>Circonscription électorale n° 2</i>	<i>Acclamation</i>
<i>Circonscription électorale n° 3</i>	<i>2</i>
<i>Circonscription électorale n° 4</i>	<i>2</i>
<i>Circonscription électorale n° 5</i>	<i>2</i>
<i>Circonscription électorale n° 6</i>	<i>Acclamation</i>
<i>Circonscription électorale n° 7</i>	<i>Acclamation</i>
<i>Circonscription électorale n° 8</i>	<i>2</i>
<i>Circonscription électorale n° 9</i>	<i>2</i>
<i>Circonscription électorale n° 10</i>	<i>3</i>
<i>Circonscription électorale n° 11</i>	<i>Acclamation</i>

Après consultation publique, trois politiques ont été révisées et adoptés :

- Politique décrivant la procédure de recours au Comité de discipline (C-5);
- Politique portant sur le maintien ou la fermeture des écoles et sur les autres changements apportés aux services d'éducation dispensés dans une école (C-25);
- Politique de transport et directives (G-1).

Six politiques ont également été abrogées :

- Procédure de consultation pour appuyer un processus décisionnel de la commission scolaire (A-17);
- Pouvoir de signature/signatures télécopiées, comptes bancaires et contrats (D-8);
- Politique sur le SIDA (F-1);
- Reconnaissance des années de service (F-5);
- Reconnaissance et récompenses – Tous les employés (F-12);
- Transport en situations d'urgence (G-2).

La Commission scolaire Western Québec a également révisé son Règlement établissant la délégation des pouvoirs et fonctions de la Commission scolaire Western Québec (Règlement 30)

PROJET DE LOI 17 – LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Le tableau ci-dessous indique le nombre total d'heures rémunérées par groupes d'employés pour la période allant de janvier à mars 2014, et de janvier à mars 2015. En comparant les deux colonnes, le nombre total d'heures rémunérées pour la Commission scolaire Western Québec a augmenté de 11 835,58 heures dans les premiers trimestres.

Catégorie d'employés	Mars 2014	Mars 2015
Cadres	22 169,00	22 562,26
Professionnels/Consultants	9 558,64	12 819,24
Enseignants	218 046,24	220 301,24
Personnel de soutien	110 420,27	111 551,99
Entretien	19 001,04	23 796,14
TOTAL	37 9195,19	391 030,77

De janvier à mars 2015 comparativement à la même période en 2014

L'augmentation des heures rémunérées est attribuable à :

- a) La population étudiante est passée de 6655 l'année précédente à 6679, mais le nombre d'élèves identifiés comme étant des EDHAA a augmenté de façon encore plus drastique, passant de 359 à 391. L'augmentation nette en personnel a été de **6,91 postes d'équivalents enseignants**;
- b) Il y a eu **4 postes d'enseignants** de plus en éducation des adultes et en formation professionnelle;
- c) Suite au règlement d'une plainte avec le syndicat du personnel de soutien, il y a eu une augmentation de **10 postes d'entretien**, auparavant occupés par des travailleurs contractuels;
- d) Augmentation dans la catégorie des professionnels en raison des facteurs suivants :
 - a. embauche d'un agent d'approvisionnement;
 - b. reclassification à une catégorie de professionnel;
 - c. embauche d'un consultant en éducation spécialisée;
 - d. remplacement de congé de maternité et de congé de maladie;
 - e. postes professionnels à temps partiel en orientation et programme d'insertion professionnelle pour nouveaux enseignants.

2. Contrats de service de plus de 25 000 \$ conclus entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 juin 2015 (excluant les travaux de construction, de rénovations et de transformation).

	Contrats conclus avec une personne physique	Contrats conclus avec une personne morale / entreprise	Total
Nombre de contrats	4	8	12
Montant des contrats	159 350 \$	477 550 \$	636 900 \$

PROJET DE LOI 19 – RAPPORTS SUR LES PLAINTES LIÉES À L'INTIMIDATION OU LA VIOLENCE

En juin 2012, des amendements ont été apportés à la Loi sur l'instruction publique en vue de prévenir et d'éliminer l'intimidation et la violence dans les écoles. En vertu de ces amendements, chaque école était tenue d'adopter et de mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ces plans devaient contenir les éléments suivants :

- ✚ analyse de la situation qui prévaut à l'école en matière d'intimidation et de violence;
- ✚ mesures de prévention;
- ✚ mesures visant à encourager les parents à collaborer à la prévention et à l'élimination de l'intimidation et de la violence et à créer un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire;
- ✚ procédures pour signaler un incident ou pour loger une plainte;
- ✚ mesures à prendre quand un élève, un enseignant ou autre membre du personnel de l'école est témoin d'un acte d'intimidation ou de violence;
- ✚ mesures visant à protéger la confidentialité de tout rapport ou plainte;
- ✚ mesures de supervision ou de soutien pour les victimes, les témoins et les agresseurs;
- ✚ sanctions disciplinaires précises pour les actes d'intimidation ou de violence;
- ✚ suivi requis pour tout rapport ou plainte.

Toutes les écoles de la Commission scolaire Western Québec ont adopté leurs plans de lutte contre l'intimidation et la violence, et ces plans sont examinés annuellement par leur conseil d'établissement.

Suite aux amendements à la Loi sur l'instruction publique, les commissions scolaires sont maintenant tenues de présenter un rapport annuel sur les points suivants : la nature des plaintes signalées au Directeur général, les mesures prises, ainsi que le nombre de plaintes déposées et reçues par le Protecteur de l'élève.

Pendant l'année scolaire 2014-2015, aucune plainte n'a été reçue par le Directeur général de la commission scolaire, ni par le Protecteur de l'élève.

RAPPORT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Tous les commissaires sont assujettis au Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Western Québec. Pendant l'année scolaire 2014-2015, aucun manquement à ce Code n'a été signalé.

Pendant l'année scolaire 2014-2015, tous les membres du conseil des commissaires se sont acquittés de leurs fonctions et obligations, telles qu'énoncées dans le Code. On peut consulter le Code d'éthique et de déontologie applicable à nos commissaires sur le site Web de la commission scolaire.

RAPPORT SUR LE PROJET DE LOI 100 – RÉDUCTION DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES

L'adoption du projet de loi 100 en 2010 visait à permettre au gouvernement provincial d'équilibrer son budget d'ici l'année 2013-2014 en instaurant de nouvelles mesures dans plusieurs des ministères et organismes provinciaux. Ces nouvelles mesures, notamment dans le secteur de l'éducation, visaient une réduction des frais administratifs par l'abolissement d'un poste administratif pour chaque deux démissions ou départs à la retraite.

Les objectifs établis pour les commissions scolaires pour 2013-2014 sont les suivants :

- ✚ Réduction des dépenses administratives de 10 % par rapport à 2009-2010 (année de référence);
- ✚ Réduction des frais de déplacement, de publicité et de perfectionnement de 25 % par rapport à 2009-2010 (année de référence).
- ✚ Abolissement de postes administratifs pour chaque deux démissions/départs à la retraite;
- ✚ Suspension des primes de rendement pour le personnel d'encadrement;
- ✚ Production d'un rapport annuel pour le MELS.

Au 30 juin 2014,

- ✚ Un (1) poste administratif a été aboli;
- ✚ Les dépenses administratives (déplacements, contrats, matériel, perfectionnement) ont été réduites de 18 % depuis 2009-2010, soit 8 % de plus que l'objectif visé;
- ✚ Le budget de perfectionnement, de déplacements et de publicité a été réduit de 47 % depuis 2009-2010, soit 22 % de plus que l'objectif visé;
- ✚ Les primes de rendement ont été suspendues;
- ✚ Un rapport annuel sur le projet de loi 100 a été soumis au MELS le 31 octobre 2014.

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

GATINEAU

139, boul. de l'Hôpital, suite 127
Gatineau (Québec) J8T 8A3

Téléphone : (819) 243-1336

Télécopieur : (819) 243-9425

Letellier Gosselin
A V O C A T S - B A R R I S T E R S

Gatineau, December 3th, 2015

BY E-MAIL: rvezina@wqsb.qc.ca

Mr. Richard Vézina
Director of Legal Services,
Secretary General
Western Québec School Board
15, Katimavik Street
Gatineau (Quebec) J9J 0E9

Objet: Western Québec School Board Student Ombudsman
Our file: 17962.000YL

Dear Sir,

As required by law, I am pleased to submit my yearly report 2014-2015 as the Western Québec School Board's student Ombudsman, for consideration by your Council of Commissioners.

I was involved in nine (9) cases requiring my input. All were dealt without having to file a report to the Council of commissioners.

Also, none of the complaints dealt with bullying or similar conduct.

As you may be aware, for reasons of confidentiality, I am unable to divulge the names of the people involved.

I am looking forward to continue working with the students and parents of the Western Québec School Board and I am available to meet with Council if required.

Yours truly,

LETELLIER GOSSELIN

Per:



YVES LETELLIER, Lawyer and Ombudsman